

Lettre ouverte au maire de Metz,

Monsieur le maire,

La volonté des politiques en responsabilité de préserver le cinéma dans Metz est indéniable. Mais la politique d'austérité du gouvernement et le choix de ne pas augmenter les impôts locaux menacent la réussite du projet tel que prévu actuellement.

Il n'est pas vrai que les seuls leviers entre les mains de la mairie, à savoir la propriété des murs du Palace et le droit de veto sur la nomination du futur directeur, puissent s'opposer à la logique purement financière d'intérêt entièrement privé.

Cela renvoie à l'image désolante de la fermeture de nos hauts fourneaux. Pourtant la volonté du gouvernement était grande à porter tous les espoirs. Et à l'évidence la force du gouvernement dut s'incliner, alors Metz !

Le choix d'une entreprise sur des critères d'appel d'offres n'est jamais, à soi seul, une garantie pour l'avenir.

Que ce soit Kinépolis ou le Caméo/Ariel, aucun n'est à la hauteur de la fréquentation moyenne en France des villes comparables à Metz. Qu'en sera-t-il demain ?

Au delà des responsabilités et de la susceptibilité des uns et des autres, pour dégager une bonne solution, il faut se poser, et poser les problèmes.

D'abord la volonté de saisir l'opportunité Waves a poussé l'équipe municipale à aller vite et le choix d'une confidentialité forte, pour assurer la réussite du projet dans ces conditions, n'a pas permis aux consultations d'avoir l'ampleur nécessaire. Nous en voyons la preuve dans l'opposition au projet actuel d'un collectif constitué de pas moins de sept associations, et dans la frustration du directeur des cinémas Caméau et Palace.

Ensuite il convient d'examiner les conséquences d'un monopole cinématographique sur l'ensemble de l'agglomération messine. Ce n'est pas seulement le problème de l'absence de concurrence commerciale qui, lorsqu'elle n'est pas annihilée par une entente oligopolistique, conduit à un gaspillage de ressources, et à la cherté, au final toujours au détriment du spectateur pour le profit de l'actionnaire. C'est aussi le problème de l'existence d'une seule ligne éditoriale. Le spectateur messin sera captif du choix des films projetés et de leur durée à l'affiche. Un choix conditionné seulement par la meilleure rentabilité financière immédiate. Ceci est incompatible avec une offre diversifiée et de qualité.

Enfin les conséquences du monopole importeront au-delà de l'agglomération. Le déséquilibre du nouveau rapport de force mettra en danger les cinémas de centre ville de Marly, d'Ars sur Moselle et de Pont à Mousson.

Les décideurs de Metz ne peuvent pas éluder cette responsabilité citoyenne.

A la lueur de nos réflexions nous imaginons une possibilité de réorienter le projet.

Installer à Muse des salles de cinéma nous paraît de nature à développer l'animation des centres ville de Metz. Nous avons compris que la mairie souhaite réussir l'émergence du nouveau centre ville de l'amphithéâtre. La difficulté sera de ne pas le faire au détriment de la vie du centre historique.

Les spécialistes du cinéma nous disent qu'un site labellisé Art & Essai, pour assurer sa pérennité, doit élargir son offre en intégrant dans sa programmation des films généralistes.

Pour construire un futur équilibré entre les deux centres ville, nous proposons que le Palace et Muse soient labellisés Art & Essai avec une programmation généraliste également intégrée sur ces deux sites. Cela conviendrait parfaitement à l'image d'art moderne du centre Pompidou, et maintiendrait l'art cinématographique populaire au centre historique.

Vous êtes, monsieur le maire, un farouche partisan de l'économie mixte. Il vous plait de donner en exemple la réussite de la société des transports en commun de l'agglomération. Ce montage

permet effectivement aux politiques locaux de maîtriser l'investissement de l'infrastructure et du matériel, le réseau et ses services aux usagés, et surtout de développer une vision d'avenir au bénéfice de l'intérêt général.

Toutes ces vertus s'appliqueraient exactement à l'animation cinématographique du cinéma des centres ville.

Une participation de Kinépolis à hauteur de 49,99% permettrait aux collectivités locales, auxquelles pourraient s'intégrer les villes de Marly, d'Ars sur Moselle et de Pont à Mousson, de garder la main pour assurer un développement diversifié et de qualité du cinéma de nos centres ville, au bénéfice de la vie.

Vous avez prévu en janvier de poursuivre les échanges sur la table de négociation. Il n'est donc pas trop tard.

Bien sûr une réorientation du projet vers une société d'économie mixte imposera de relancer des concertations préalables, d'établir un nouveau cahier des charges, de lancer un nouvel appel d'offres et de finaliser le contrat.

L'intégration de salles de cinéma dans Waves, réclamée par ses commerçants, n'est pas d'une urgence telle qu'elle ne puisse supporter un décalage de six mois, même d'un an. On est jamais sûr de réussir, mais vous ne partirez pas de rien.

Monsieur le maire, nous savons votre capacité de travail et la force de votre détermination. Vous savez que c'est possible, et si vous le décidez, cela sera.

"Oui, nous pouvons !"

Merci de votre attention.

Stéphane Corbion
Président du Cercle Jean Laurain

